



ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE  
Réunion régulière du conseil d'administration  
Lundi le 24 septembre 2018 - 19 H 00  
Au 4053 rue des Villas, Québec (secteur Cap-Rouge), G1 Y 1V5

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la réunion
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Mot de la Présidente
- 4- Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 juin 2018
- 5- Suivi au procès-verbal de la réunion du 12 juin 2018
- 6- Révision du Procès-Verbal de l'AGA du 18 août 2018
- 7- Retour sur le Rassemblement 2018
- 8- Rapport du trésorier
  - 8.1 Délégation des pouvoirs et signatures
  - 8.2 Bilan financier de la journée golf et pétanque
  - 8.2 Bilan financier du Rassemblement 2018
  - 8.4 Approbation des Dépenses
- 9 Membership à ce jour
- 10 Plan d'action 2018-2019 et différents dossiers de l'AFA
  - 10.1 dossier Web/Francis
  - 10.2 dossier sondage/Ronald
  - 10.3 dossier exploration/Raymond
  - 10.4 dossier communication/Lina
  - 10.5 dossier Bulletin/Pierre
  - 10.6 dossier activités 2019/CA
- 11 Varia
  - 11.1 Visite Salon Fadoq/Québec Beauce Appalaches fin septembre 2018
  - 11.2 Calendrier rencontres CA 2018-2019
- 12 Levée de l'assemblée

16 septembre 2018

Bonsoir,

Vous êtes convoqués à la réunion du conseil d'administration du 24 septembre 2018 qui se tiendra à 19h chez moi au 4053 rue des Villas, Québec (secteur Cap-Rouge) G1Y 1V5.

Francis, Ronald et Raymond seront en ligne avec nous à travers Messenger.

Afin d'alléger l'horaire de la réunion, il serait souhaitable que vous ayez relus les procès-verbaux du CA du 12 juin et de l'AGA du 18 août 2018 afin d'y donner suite sans devoir en faire la relecture lors de la rencontre.

Voici les documents que vous devrez avoir en main et qui vous seront acheminés par:  
Laurette/règlement de L'AFA, procès-verbal du CA du 12 juin 2018, le procès-verbal de l'AGA du 18 août 2018, les coordonnées des membres du CA 2018-2019,  
Roger/bilans financiers  
Hélène/calendrier des rencontres CA de 2018-2019

De plus afin d'aider Ronald à cheminer dans le dossier du "Sondage des membres", pourriez-vous réfléchir à des questions pertinentes qu'il pourrait inclure dans le projet de sondage.

Au plaisir de se revoir bientôt  
Hélène



L'ASSOCIATION DES FOURNIERS D'AMÉRIQUE  
Procès-verbal de la Réunion régulière du conseil d'administration  
24 septembre 2018 – 19h00  
Au 4053 rue des Villas, Québec, G1Y 1V5

Présences : Hélène, Pierre, Réal, Roger, Laurette, au téléphone : Raymond et par vidéo-conférence Ronald et Francis.  
Absence : Lina.

**1- Ouverture de l'assemblée**

Hélène souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19h20.

**2- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Roger demande d'ajouter au point 11. Varia 3. L'adresse officielle de l'association.  
L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Réal et secondée par Pierre.

**3- Mot de la présidente**

Comme on débute une nouvelle saison, cet automne sera une période de réflexion, faire des recherches, demander aux membres ce qu'ils souhaitent comme association par un sondage, ensuite, nous irons de l'avant après la période des fêtes.

**4- Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 12 juin 2018**

Chacun des membres du CA a reçu le procès-verbal et fait la lecture, il est proposé par Roger secondé par Réal d'adopter le procès-verbal de la réunion du 12 juin 2018.

**5- Suivi au procès-verbal de la réunion du 12 juin 2018**

-Au point 4 : Hélène demande s'il y a des développements concernant la récupération du cahier des ajouts aux dictionnaires ainsi que les livres de « Nos Fourniers qui sont-ils, vol 2 ». Pierre a essayé de contacter Nathalie, la fille d'Armelle, sans réponse. Il lui a envoyé un bulletin par la poste avec des photos. Réal ajoute que le cahier des ajouts devait être copié sur CD, au lieu d'un livre. Il propose d'aller faire une visite chez elle avec Pierre. Laurette demande comment faire pour fermer la page Facebook d'Armelle, Francis va vérifier la procédure.

-Au point 7 : les frais de poste : Réal s'est informé pour connaître ce qu'il en coûte pour poster les dictionnaires de Guillaume : pour une livraison d'un jour : 17,91\$ et pour 3 jours : 15,12\$. Pour celui de Nicolas : une livraison d'un jour : 16,83\$ et pour 3 jours : 14,11\$. Dans tous les envois, il y a une assurance de 100\$.

Au point 8 : Ces précisions aident l'association à mieux fixer les frais d'expédition. Ainsi, on évalue à 30% le coût de la poste, ce tarif sera appliqué à toutes les commandes sur la prochaine liste des articles de promotions. Site web compris.

## 6- Révision du Procès-verbal de l'AGA du 18 août 2018

La lecture a été faite par chacun des membres et tous sont satisfaits.

## 7- Retour sur le rassemblement

Hélène affirme que cela a été un succès, l'horaire a été bien respecté, le maître de cérémonie a fait un excellent travail. Les animateurs ont fait un très beau travail. Il est dommage qu'il y ait quelques personnes qui ont manqué les explications données lors du trajet en autobus, mais ces mêmes personnes ont été confortablement transportées en automobile.

Hélène s'entend pour dire que la majorité des membres ont été satisfaits du rassemblement. Réal félicite Hélène pour avoir porté ce projet en main de maître. Tous présentent leurs applaudissements. Cependant, Réal souligne que le repas du midi a été calculé un peu serré, le service a été long et il ne se faisait pas sur les deux côtés de la table.

## 8- Rapport du trésorier

Roger présente les États financiers au 31 août 2018. Actif : Il y a 9 500,00 \$ au compte courant et un placement à court terme de 10 000,00\$ et 3 500\$ de stock d'inventaire. Le passif est de 3 559,53\$ avec des comptes à payer de 36\$ et 34 \$. Il y a eu des ventes de 417\$. Après 2 mois le bénéfice net est de 498,40\$.

### 8.1 Délégation des pouvoirs et signatures

**La résolution : R-18-26** proposée par Raymond, appuyée par Ronald et approuvée à l'unanimité, a été prise pour le changement des pouvoirs et signatures suite au décès d'Armelle et l'arrivée de la nouvelle présidente. Ainsi, Hélène présidente (689), Roger trésorier (1226), et Laurette, secrétaire (883) ont été désignés. Le texte intégral est joint en annexe à la présente.

### 8.2 Bilan financier de la journée golf et pétanque

Lina étant absente, ce point sera remis à l'ordre du jour à la prochaine rencontre.

### 8.3 Bilan financier du Rassemblement 2018

Roger fait la lecture du bilan. Les revenus ont été de 4035,00\$ et les dépenses de 3935,63 \$ pour un excédent de 99,37\$. Sur le rapport, les autres éléments du rassemblement ont été attribués aux célébrations du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'Association, et elles ont été faites avant le 30 juin. Il reste une vingtaine de brochures du rassemblement et seront mis en vente dans le prochain bulletin.

### 8.4 Approbation des dépenses

Roger : Changements au Registraire	34,00\$
Laurette : photocopies pour le rassemblement	34,16\$
Autres paiements depuis le dernier CA :	
Transport scolaire du rassemblement Émilien Lemay	229,96\$
Traiteur Le Cube	2425,04\$
Les Amis du Moulin du Portage Location salle	367,39\$
Michèle Youinou : 3 paniers-cadeaux	150,04\$
Pierre Fournier : frais poste, etc	136,42\$
Roger Fournier : cadeaux 20 <sup>e</sup> , etc....	708,23\$
Réal Fournier : plasticard et photos	52,67\$
Hélène Fournier : dépenses rassemblement	12,05\$
Caisse Desjardins : commande de 200 chèques	179,08\$

Sur une proposition de Francis appuyé par Ronald, ces dépenses sont approuvées par le CA.

## 9- Membership

À ce jour l'Association compte 246 membres contre 272 l'an dernier.

## 10- Plan d'action 2018-2019 et différents dossiers de l'AFA

### 10.1 dossier web/ Francis

-Les codes d'accès ont été remis par Gabriel, il informe Francis de la manière à prendre pour modifier le site en commençant par les mises à jour. Ce site web a été fait par la FAFQ il y a environ 5 ans, au coût supérieur à 1 000 \$.

-Il y aura une mise à jour du site web ce jeudi 27 septembre avec Hélène, Pierre et Laurette.

-Laurette fournira sa liste d'adresses courriel à Francis qui l'aidera à monter des groupes de courriels.

-Lina fera le lien entre le bulletin et le site web et Facebook. La page Facebook a l'avantage d'offrir des informations plus facilement avec possibilité de réagir promptement.

### 10.2 dossier sondage / Ronald

- Ronald suggère de connaître le profil des membres, préparer des idées pour les questions, rassembler les idées, publier sur le bulletin la réalité qui se présente. Pour les membres qui ne sont pas à l'aise sur le site web, ils pourraient répondre sur papier.

-Réal croit que l'on devrait attirer les familles avec des activités de journées champêtres, pique-niques, faire un virage famille. Actuellement, nous avons 10% des membres qui participent à nos activités.

- Pierre fait la suggestion de lire un article de Michel Bérubé paru sur le bulletin « Nouvelles de chez nous » de la fédération. Il y dresse une liste de trucs. Il suggère de publier le sondage sur le site web, en anglais et en français, sur le bulletin et offrir de répondre par internet. Le projet de sondage devrait être prêt pour le 8 octobre afin d'avoir des suggestions pour la prochaine réunion le 22 octobre.

### 10.3 dossier exploration / Raymond

-Raymond a des contacts avec d'autres organismes et associations comme à St-Eustache : Un partenariat des étudiants du secondaire V et de la société d'histoire de St-Eustache pour élaborer la généalogie d'une élève Stéphanie Fournier dont l'ancêtre est Guillaume Fournier. La FAFQ regroupe 160 associations de familles certaines seront approchées par Raymond pour connaître leur fonctionnement, et pour savoir s'il y en a qui sont fusionnées avec des sociétés d'histoires... Lors des salons de généalogies, il y aurait peut-être lieu de faire ces rapprochements. Raymond demande de partager nos réflexions par courriel à l'adresse de Ghislaine : [pghislaine2000@hotmail.com](mailto:pghislaine2000@hotmail.com) ou encore à son téléphone au 450-491-1134.

### 10.4 dossier communication /Lina

Elle s'occupera des communications en faisant le lien entre le Bulletin, le site web, la page Facebook et s'occupera des mise-à-jour. Elle transmettra les documents en Word à Francis en évitant d'utiliser le mode PDF. Elle sera également sur le comité de relecture du Bulletin.

### 10.5 dossier Bulletin / Pierre

-Pierre demande de trouver des gens pour l'aider à faire des articles, des recherches, par exemple demander à Google d'envoyer tout ce qui se trouve sur les FOURNIER. Pour les États-Unis, Pierre va informer Madame Susan Herrera de la Californie des changements survenus au CA de L'AFA et Hélène la contactera par la suite à savoir si on pourrait avoir sa collaboration pour faire la même recherche avec Google USA.

-Sur le prochain bulletin, Pierre va écrire un mot du vice-président par soucis d'information concernant le transfert de responsabilité vers Hélène maintenant présidente.

- Réal va continuer d'aller porter les textes pour l'impression du Bulletin « Le Fournier » chez Diane Blais, notre imprimeur à Lévis.

-Francis a des articles à apporter à la revue, On peut apporter des textes sur les us et coutumes de nos ancêtres, des amérindiens, consulter les hebdomadaires des différentes régions.

- Réal se dit prêt à faire les lignées généalogiques qui seront demandées. Mais l'adresse pour cette demande sera faite à : L'administration, Association des Fournier..., cette demande sera acheminée à qui de droit.

#### **10.6 dossier activités 2019 /CA**

-Pierre a reçu un message de Paul-Yvon Blanchette pour souligner le 350<sup>e</sup> anniversaire du mariage de Pierre Blanchet et Marie Fournier en 2019. Paul-Yvon aimerait faire un rassemblement des deux familles Fournier et Blanchet(te). Vérification faite, ce mariage a été célébré en 1670 alors qu'un contrat notarié a été fait en 1669. Il y aurait une rencontre avec les Blanchet (te) d'ici la prochaine réunion. Hélène, Pierre, Roger seraient présents.  
- Hélène suggère aussi un rassemblement portant sur l'histoire des descendants de Pierre Fournier dit Vendôme dans la région de Portneuf.

### **11-Varia**

#### **Varia 11.1 Visite au salon Fadoq / Québec Beauce Appalaches fin septembre 2018**

Pierre ira faire une visite, ainsi que Laurette.

#### **Varia 11. 2 Calendrier des rencontres CA 2018-2019**

Les prochaines rencontres seront les 22 octobre, le 19 novembre, le 21 janvier, le 11 février, le 18 mars, le 13 mai et le 17 juin.

#### **Varia 11.3 Adresse de l'Association**

L'adresse officielle de l'association est le 650, Graham Bell, bur. 210, cette adresse devra être corrigée sur le bulletin et le site web.

### **11- Levée de l'assemblée**

À 22 h 00, Réal propose la levée de l'assemblée, appuyé par Roger.

La date de la prochaine réunion est le 22 octobre 2018



Hélène Fournier, Présidente



Laurette Fournier, Secrétaire

2018-10-02-3f

**Association des Fournier d'Amérique**  
**État des résultats 2018-07-01 au 2018-08-31**

**PRODUIT**

**Produit des ventes**

Ventes articles de promotion	337,00 \$	
Ventes Dictionnaire - Guillaume	60,00 \$	
Ventes Fournier Vol. 1	20,00 \$	
Total Ventes articles de promotion		417,00 \$
<b>Ventes nettes</b>		<b>417,00 \$</b>

**Autre produit**

Cotisations / Renouvellements	783,33 \$	
Cotisations / Nouveaux membres	58,33 \$	
Cotisations / Membres à vie	55,56 \$	
Total Cotisations des membres		897,22 \$
Dons des membres		125,00 \$
Revenu d'intérêts		11,92 \$
Publicité dans "Le Fournier"		100,00 \$
Produit divers		31,73 \$
<b>Total - Autre produit</b>		<b>1 165,87 \$</b>

**TOTAL PRODUIT** 1 582,87 \$

**CHARGE**

**Coût des marchandises vendues**

Coût - articles vendus		254,39 \$
<b>Coût total des marchandises vendues</b>		<b>254,39 \$</b>

**Frais généraux d'administration**

Frais comptables & judiciaires	0,00 \$
Cotisations à la F.A.F.Q.	275,00 \$
Impression des bulletins	0,00 \$
Envoi - Journal Le Fournier	0,00 \$
Frais et licences d'affaires	0,00 \$
Courrier & frais postaux	9,28 \$
Rassemblement annuel	-99,37 \$
Promotion	338,77 \$
Photos & Films	51,19 \$
Assurance	152,25 \$
Intérêt & frais bancaires	5,90 \$
Fournitures de bureau et papeterie	0,00 \$
Photocopies	34,16 \$
Publications sur les Fournier	62,90 \$
Activités sociales	0,00 \$
Salons de généalogie	0,00 \$
<b>Total - Frais généraux d'admin.</b>	<b>830,08 \$</b>

**TOTAL CHARGE** 1 084,47 \$

**BÉNÉFICE NET** 498,40 \$

Créé le: 2018-09-18

**Association des Fournier d'Amérique**  
**Bilan au 2018-08-31**

**ACTIF**

**Actifs à court terme**

Part sociale	5,00 \$	
Compte courant	<u>9 570,19 \$</u>	
Total de l'encaisse		9 575,19 \$
Investissement Épargne-placement		10 035,85 \$
Comptes clients	<u>0,00 \$</u>	
Total à recevoir		0,00 \$
Assurances payées d'avance		0,00 \$
Droits d'auteur payés d'avance		0,00 \$
Stock d'articles de promotion		<u>3 554,39 \$</u>
<b>Total actifs à court terme</b>		<b><u>23 165,43 \$</u></b>

**TOTAL ACTIF** 23 165,43 \$

**PASSIF**

**Passif à court terme**

Comptes à payer	-46,54 \$	
Comptes créditeurs	80,70 \$	
Cotisations perçues d'avance	<u>3 559,53 \$</u>	
Total créditeurs		<u>3 593,69 \$</u>
<b>Total du passif à court terme</b>		<b><u>3 593,69 \$</u></b>

**TOTAL PASSIF** 3 593,69 \$

**AVOIR DES PROPRIÉTAIRES**

**Avoir des propriétaires**

Bénéfices non répartis- exer. préc.		19 073,34 \$
Bénéfice net		<u>498,40 \$</u>
<b>Total - Avoir des propriétaires</b>		<b><u>19 571,74 \$</u></b>

**TOTAL AVOIR DES PROPRIÉTAIRES** 19 571,74 \$

**PASSIF ET AVOIR** 23 165,43 \$

Créé le: 2018-09-18

## Association des Fournier d'Amérique

### Stocks : Rapport sommaire au 2018-08-31

N° article	Description	Unité	Quantité	Coût	Valeur
A100	Blason de l'AFA (carton de 8½ x 11)	Chaque	8	0,69 \$	5,52 \$
A105	Carnet d'adresse	Chaque	0	0,00 \$	0,00 \$
A110	Épinglettes	Chaque	86	1,47 \$	126,42 \$
A115	Stylos (vieux)	Chaque	0	0,00 \$	0,00 \$
A116	Stylos (nouveau)	Chaque	0	0,00 \$	0,00 \$
A117	Stylo / Spécial 20e	Chaque	0	0,00 \$	0,00 \$
A120	Porte-clés	Chaque	10	3,24 \$	32,40 \$
A121	Porte-clés (2016)	Chaque	54	2,25 \$	121,50 \$
A125	Tire-bouchons	Chaque	0	0,00 \$	0,00 \$
A126	sous-verres	Chaque	92	1,05 \$	96,60 \$
A130	Jeux de cartes	Chaque	0	0,00 \$	0,00 \$
A135	Casquettes beige	Chaque	4	9,44 \$	37,76 \$
A136	Casquettes bleu	Chaque	3	9,44 \$	28,32 \$
A137	Casquettes rouge	Chaque	3	9,44 \$	28,32 \$
A138	Casquettes vert	Chaque	0	0,00 \$	0,00 \$
A139	Casquettes noir	Chaque	0	0,00 \$	0,00 \$
A140	Visières	Chaque	0	0,00 \$	0,00 \$
A145	Ouvre-lettres	Chaque	4	4,09 \$	16,36 \$
A150	Drapeaux (6''x10'')	Chaque	27	6,87 \$	185,49 \$
A151	Drapeaux (12"x18")	Chaque	20	9,94 \$	198,80 \$
A152	Drapeaux (3' x 6' )	Chaque	4	39,04 \$	156,16 \$
A160	Cahier-souvenirs (anglais)	Chaque	0	0,00 \$	0,00 \$
A161	Cahier-souvenirs (français)	Chaque	0	0,00 \$	0,00 \$
A165	Boîtes de carton	Chaque	0	0,00 \$	0,00 \$
A170	Bulletins ``Le Fournier`` (Vol.1 no. 1 à aujourd'hu	Chaque	0	0,00 \$	0,00 \$
A210	Dictionnaires (Nicolas)	Chaque	11	37,51 \$	412,61 \$
A220	Dictionnaires (Guillaume)	Chaque	30	51,26 \$	1 537,80 \$
A230	Nos Fournier (Volume 1 )	Chaque	24	11,64 \$	279,45 \$
A240	Nos Fournier (Volume 2 )	Chaque	24	12,12 \$	290,88 \$
A300	Dons	Chaque	0	0,00 \$	0,00 \$
A350	Divers	Chaque	0	0,00 \$	0,00 \$
					<u>3 554,39 \$</u>

Créé le: 2018-09-18

18<sup>E</sup> ÉDITION - LA CLASSIQUE DE GOLF ET DE PÉTANQUE ADRIEN-FOURNIER

AU CLUB DE GOLF DORCHESTER À FRAMPTON

Le mercredi 11 juillet 2018

### ÉTAT DES ENTRÉES ET SORTIES DE FONDS

#### ENTRÉES DE FONDS

	Pers.	Prix	TOTAL
<b>GOLF + Consommation</b>			
18 trous incluant consommation	31	30,00 \$	930,00 \$
18 trous - membre du club Dorchester - Consommation seulement	1	5,00 \$	5,00 \$
<b>PÉTANQUE + Consommation</b>	10	10,00 \$	100,00 \$
<b>SOUPER</b>	40	40,00 \$	1 600,00 \$
<b>Total des entrées de fonds</b>			<b>2 635,00 \$</b>

#### SORTIE DE FONDS

Facture du Club de golf Dorchester - Payé par chèque #297			2 610,41 \$
Moins : droit de jeu de mon frère Régis - membre			<u>-28,00 \$</u>
			<b>2 582,41 \$</b>
Cotisation au Centre des loisirs de Frampton - pétanque	10	1,00 \$	10,00 \$
Prix aux gagnants (1 <sup>er</sup> pétanque)	2	5,00 \$	<u>10,00 \$</u>
			10,00 \$
Achat de prix de présence :			
Café-Rencontre Soupe populaire			
- Kit Tasse, gilet et casquette	1	48,00 \$	48,00 \$
Tabagie Coup d'Œil			
Achat de 3 ballons : 20, 18 et 6 ans			<u>10,05 \$</u>
<b>Total des sorties de fonds</b>			<b>2 660,46 \$</b>

**MANQUE À GAGNER DES ENTRÉES DE FONDS  
PAR RAPPORT AUX SORTIES DE FONDS**

**-25,46 \$**

**Liste des modifications au Règlement général No 1**  
De  
L'Association des Fournier d'Amérique

1-Le règlement général No 1 de l'association des Fournier d'Amérique a été adopté par les membres de l'Association des Fournier d'Amérique en assemblée générale annuelle le **29 août 1998**;

2-Le règlement général No 1 a été modifié et adopté par le conseil d'administration le 22 juin 1999 et adopté par les membres de l'Association des Fournier d'Amérique en assemblée générale annuelle le **28 août 1999**;

3-Le règlement général No 1 a été modifié et adopté par le conseil d'administration le 4 juin 2001 et adopté par les membres de l'Association des Fournier d'Amérique en assemblée générale annuelle le **25 août 2001**;

4-Le règlement général No 1 a été modifié et adopté par le conseil d'administration le 12 mai 2003 et adopté par les membres de l'Association des Fournier d'Amérique en assemblée générale annuelle le **9 août 2003**;

5-Le règlement général No 1 a été modifié et adopté par le conseil d'administration le 7 février 2011 et adopté par les membres de l'Association des Fournier d'Amérique en assemblée générale annuelle le **13 août 2011**;

---

LISTE DES MODIFICATIONS SELON L'ORDRE DES PROCÈS-VERBAUX  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**28 AOÛT 2000 :**

**AU POINT 7 :** Fonctions et responsabilités des membres du conseil

**AU POINT 8 :** Dépenses autorisées pour les membres du C.A, à l'article no 8,01 du règlement no 1.

**AU point 7 : Membres du Conseil d'administration – fonctions et responsabilités :**

Pierre explique les tâches de chaque administrateur et se réfère aux articles 10,6 à 10,11 des règlements généraux de l'AFA. Pierre enverra le livre des procès-verbaux et des résolutions à Johanne. À la filière 12, « *La liste des adresses des membres de l'AFA* »

On ajoute Armelle à la liste des responsables. À la filière 17, « *Comité – recrutement des membres* », Armelle propose d'ajouter le nom de Julien afin de trouver des agents de liaison dans les différentes régions. Des membres se sont déjà offerts. L'idée est retenue, mais Pierre demande que la coordination soit assumée par Donat. On ajoute la filière 22 : « *Dictionnaires généalogiques* » La responsable sera Armelle.

**AU POINT 8 : Dépenses autorisées pour les membres du conseil d'administration**

L'article 8,01 des règlements généraux de l'AFA stipule que les dépenses en lien avec l'AFA à être autorisées par les administrateurs. Pierre demande jusqu'où un conseil d'administration peut autoriser les dépenses des administrateurs. Réal propose que chaque responsable puisse disposer d'un petit budget, ce qui éviterait de faire approuver chaque petite dépense à la pièce, comme par exemple des cartouches d'encre. Pierre et Armelle souhaitent que l'on ne déroge pas à la procédure habituelle et que l'on approuve les dépenses une fois par mois comme jusqu'à maintenant.

**4 JUIN 2001 :**

**AU POINT 8 : Amendements proposés aux statuts et règlements généraux;**

Ceux-ci seront approuvés *en assemblée générale le 25 août 2001.*

ref: 3-Liste des modifications au règlement général no 1 de l'Association

**AU POINT 8 : Amendements proposés aux statuts et règlements généraux – rapport du comité de direction**

Suite à leur rencontre de la fédération des familles souche, Armelle et Honorius demandent des modifications aux statuts et règlements généraux. Une réunion au bureau de direction a été tenue, à l'issue de laquelle certaines modifications ont été proposées. Le document modifié est présenté aux membres du C.A et le sera aussi, éventuellement à l'assemblée générale. Après l'étude du document, on apporte d'autres modifications. Par conséquent, un nouveau document sera rédigé avec les articles modifiés. Il est proposé par Armelle, appuyé par Réal et adopté à l'unanimité, que les modifications apportées au règlement no 1 soient acceptées telles quelles.

**17 MARS 2003 :**

**AU POINT 10 : Fonds de recherches généalogiques :**

**AU POINT 10 : Fonds de recherches généalogiques**

Les recherches généalogiques ou autres, pour le bénéfice de l'Association peuvent occasionner des dépenses pour certains membres. Le règlement de l'AFA, à l'article 6.09 particulièrement, permet le paiement des frais, des factures présentées. Cependant, l'idée de consacrer un montant de 500\$ par année à cet effet, est jugée satisfaisante par les membres du CA. **R-03-16** : Sur une proposition de Donat, appuyé par Réal, l'attribution d'un montant total de 500\$ par année comme fonds de recherches est adopté.

**12 mai 2003 :**

**AU POINT 10 : Résolution du C.A pour augmenter la cotisation de base de 5\$ par année et la cotisation des membres à vie**

**AU POINT 10 : Résolution du C.A pour augmenter la cotisation de base de 5\$ par année et la cotisation des membres à vie**

Selon Pierre, 80% des répondants du sondage sont favorables à l'augmentation de la cotisation annuelle de 15 \$ à 20\$. **R-03-025** – Il est proposé par Armelle, appuyé par Réal que la cotisation du membre régulier augmente de 15\$ à 20\$ par année et que l'augmentation prenne immédiatement effet.

**30 juin 2003 :**

**Modifications proposées au règlement général no 1.**

**Article 11,06 : Membre à vie**

**Article 7,03 : Scrutin secret modifié :**

Lors de l'assemblée générale annuelle, le président soumet les candidatures reçues pour pourvoir aux postes vacants. Si le nombre de candidatures est égal au nombre de postes vacants, le président d'élection déclare les candidats élus. D'autre part, il y aura élection par scrutin secret lorsque le nombre de candidatures excédera le nombre de postes vacants; les candidats ayant recueilli le plus de votes seront déclarés élus. **En cas d'absence ou d'insuffisance de candidature pour pourvoir aux postes vacants, des candidatures peuvent être proposées par l'assemblée.**

**Article 11,06 :**

**Modification proposée :**

**Membre à vie. Toute personne devient membre à vie en payant la cotisation fixée par résolution du conseil d'administration,**

9 août 2003 :

Assemblée générale annuelle :

Ref 4. Liste des modifications au règlement général no 1 de l'Association

**Article 7.03 Scrutin secret**

Tel que proposée à la réunion du C.A du 30 juin 2003- modification adoptée sur une proposition de Jean-Guy appuyé par Diane Caron

**Article 11.06 Membre à vie**

Tel que proposé à la réunion du C.A du 30 juin 2003- modification proposée par Vincent et appuyé par Ronald.

21 mars 2005

C.A. Liste : Allocations de dépenses approuvées par résolution au conseil d'administration de l'Association des Fournier d'Amérique :

**C.A-15-01-2001 Point Varia 2.0.2 :**

**Dépenses pour les funérailles d'un parent membre du CA,**

Pierre propose que l'AFA rembourse les frais de déplacement et de repas des membres du CA en cas de décès de leur père, mère, époux, épouse, sœurs, frères, enfants. De plus au-delà de 600 km. Aller-retour, l'AFA déboursera les frais d'hébergement. Il est proposé par Armelle, appuyé par Julien que l'AFA rembourse les dépenses des membres du C.A \* pour les funérailles d'un parent

\*Désignés (interprétation de Pierre)

**C.A 09-05-2001 Point 13,2 :**

**Frais de déplacement**

Il est proposé par Réal, appuyé par Armelle, qu'un délégué\* qui est mandaté par l'AFA pour participer à un événement puisse se faire rembourser le coût de sa chambre d'hôtel et de ses repas sur réception des reçus et ses déplacements à raison de 0,20 cents le km.

\*Délégué : Participation des membres du C.A désignés à une activité extérieure : 0,20 cents le km pour utilisation de sa voiture personnelle ; repas et chambres remboursés selon factures présentées (interprétation de Pierre).

**C.A 22-10-2001 Point 4,01**

**Allocation pour les repas**

On établit qu'un per diem de 40\$ par jour soit fixé pour les repas à l'intention des représentants de l'AFA lors de sorties à l'extérieur de leur région respective. Les montants maximaux sont ainsi fixés : 8\$ pour le déjeuner ; 12\$ pour le dîner ; 20\$ pour le souper. Les dépenses et la résolution 4.1 sont approuvées sur une proposition de Réal, appuyé par Donat.

L'astérisque\* fait référence à l'interprétation que j'en fais, moi, Pierre Fournier AFA 006.

Dossier : Mes documents/allocations de dépenses.

**C.A 16 novembre 2009**

**AU POINT 5 : Nouveau membre adhérent à l'AFA suite au rassemblement**

**AU POINT 5 : Nouveau membre adhérent à l'AFA suite au rassemblement – déterminer date d'accueil.**

Il est entendu que les inscriptions prises à l'occasion du rassemblement de l'AFA sont pour l'année en cours et que ces nouveaux membres recevront les 3 bulletins « Le Fournier » de la présente année. Les nouvelles inscriptions prises lors d'un colloque ou d'un salon de familles-souches itinérant ayant lieu en automne compteront pour l'année suivante et ces membres ne recevront que le dernier bulletin de l'année en cours.

**C.A 7 Février 2011**

**Au POINT 8 : Règlement No1 de l'Association - Révision de quelques articles**

**Au POINT 8 : Règlement No1 de l'Association - Révision de quelques articles**

**Article 5 :** Le sceau de l'Association est utilisé par Armelle lors de l'émission de lignées généalogiques.

**Article 10.02 :** Le conseil peut, en choisissant parmi ses membres, combler toute vacance survenant au sein du comité directeur pour quelque raison que ce soit.

**Article 11.07 :** Membre honoraire : il y a actuellement 4 membres honoraires : Mgr Bertrand Blanchet, Marcel Fournier, Donat Fournier et Dr. Robert Fournier.

**R-11-04 :** À l'unanimité, les membres du conseil ont proposé et adopté la modification à l'article 12,05 du règlement général de l'Association comme suit : « Le quorum est constitué par les membres en règle présents à l'Assemblée générale ».

**AGA 13 Août 2011**

**AU POINT 7 : Modification règlement général no 1 de l'Association – Article 12.05**

**Ref : 5.** Liste des modifications au Règlement général No 1

**Point 7 : Article modifié :**

**Article 12.05 Quorum :** « Le quorum est constitué par les membres en règle présents à l'assemblée... » proposé par Jean-Guy Fournier et secondé par Gilles Fournier,

**C.A. 20 février 2012**

**AU POINT 5 : Coût des frais de déplacement**

**Au POINT 10 : Règlement révisé**

**AU POINT 5 : Coût des frais de déplacement**

Considérant que le coût de l'essence a fortement augmenté, Réal suggère que l'indemnité des frais de déplacement autorisée par le C.A. soit ajustée et passe de 0,30 cents à 0,40 cents le km.

**R-12-08** : Il est proposé par Réal, appuyé par Armelle que l'indemnité pour les frais de déplacement soit fixée à 0,40 cents le km. Accepté à l'unanimité.

**Point 10 Règlement révisé (13-08-2011) :**

**Ref :**

**Au point 12.05** : Le quorum est constitué par les membres présents à l'assemblée générale. Une copie à jour des règlements a été envoyée à tous les membres du C.A.

**C.A 15 octobre 2012**

**Au POINT 8 : Dépenses occasionnées par les membres du comité organisateur lors d'un rassemblement :**

**Au POINT 8 : Dépenses occasionnées par les membres du comité organisateur lors d'un rassemblement**

Le conseil étudie une Proposition d'une politique de remboursement des frais de fonctionnement reliés aux activités, envoyée par Raymond. Après modification, Raymond va retourner la nouvelle proposition en vue d'être adoptée à la prochaine réunion du C.A

**C.A. 19 novembre 2012**

**AU POINT 11 : Dépenses autorisées par le C.A. –Révision du document présenté par Raymond.**

**AU POINT 11 : Dépenses autorisées par le C.A. –Révision du document présenté par Raymond.**

Suite à la lecture du document modifié à la dernière réunion, et après une dernière correction, qui consiste à enlever le paragraphe débutant par : « Si on devait parcourir plus de 150 km...

**R-12-42** : Il est proposé par Raymond, appuyé par Pierre et adopté à l'unanimité d'adopter la « Politique de remboursement des frais de fonctionnement reliés aux activités de l'AFA ».

C.A. 4 novembre 2013

AU POINT 7 : Droits d'auteur d'Armelle

**AU POINT 7 : Droits d'auteur d'Armelle**

Il y aurait des droits d'auteur à payer à Armelle pour 100 exemplaires du « Volume 2 de nos Fournier, qui sont-ils ? ». Le prix de vente est de 25 \$ l'unité, le coût d'impression est de 7,32 \$ l'unité, ce qui fait un profit de 17,68 \$ à partager en deux, soit 8,84 \$ par volume pour Armelle et 8,84 \$ pour l'association.

**R-13-33 Il est proposé par Réal, appuyé par Laurette et approuvé à l'unanimité de verser à Armelle la réclamation de la part des ventes de 100 exemplaires du tome 2 du volume « Nos Fournier qui sont-ils ? » pour la somme de 884\$.**

C.A. 19 septembre 2016

AU POINT 7 : Repas des bénévoles

AU Point 8 : Le Bulletin

**AU POINT 7 : Repas des bénévoles**

... « Pour le repas des bénévoles », le trésorier suggère un montant de 350\$ qui correspond à un peu moins de 5% des revenus de cotisation à être partagés par les bénévoles.

Cette proposition est incluse dans la présentation du budget d'exploitation 2016-2017.

**R-16-27 : Il est proposé par Roger et approuvé à l'unanimité d'adopter le budget pour l'année 2016-2017.**

**AU Point 8 : Proposition du trésorier Le Bulletin**

À compter de la parution du bulletin du mois d'avril 2017 les changements suivants soient apportés :

1. Que le nombre de pages passe de 24 pages à 20 pages
2. Que les encarts soient éliminés afin de réduire le coût des photocopies, pour être inclus à l'intérieur du bulletin

**R-16-26 : Proposé par Roger et approuvé par Pierre et adopté à l'unanimité.**



# Association des Fournier d'Amérique (A F A)

## POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT RELIÉS AUX ACTIVITÉS DE L'A F A

### CONTEXTE :

Généralement, les remboursements sont liés à des dépenses encourues à la suite d'activités organisées par le C A ou d'une participation préautorisée, tels : A.G.A., salons, rencontres, sessions de formation, événements sociaux tels un décès ; aussi, frais de fonctionnement : articles de bureau, courrier, recherches généalogiques, production de dictionnaires, frais de production de matériel promotionnel, etc.

### MODALITÉS :

Dans le cadre des prévisions budgétaires, les réclamations sont présentées au trésorier qui verra à les faire approuver par le C A. Les pièces justificatives requises doivent accompagner une réclamation. Les remboursements seront signés par les personnes autorisées par le C A. On utilisera, s'il y a lieu, le formulaire prescrit, i.e. la « **Note de frais** » de l'A F A.

### DÉPLACEMENTS :

Principe général : le transport en commun ou le co-voiturage seront privilégiés lorsque possible.

- a) Frais de kilométrage : selon la résolution R-12-08 du C A, le taux de remboursement a été modifié à 40 sous /km le 2012-02-20.
- b) Frais approuvés au préalable.

### REPAS :

La résolution R-07-32 de 2007 a modifié le remboursement maximal à 60,00\$/jour pour une journée complète, sans détailler. Il y aurait lieu de considérer les barèmes maximums suivants pour une période plus courte : déjeuner : 10,00\$, diner : 20,00\$, souper : 30,00\$.

S'il s'agit d'un événement spécial exigeant un tarif spécial (incluant un Salon), le C A peut accorder une dérogation, au préalable lorsque possible. Exemple : repas communautaire de la FFSQ. Le même raisonnement pourrait s'appliquer en cas de conditions atmosphériques dangereuses ou d'un événement majeur obligeant un arrêt/repas imprévu (et même un coucher à l'extérieur du foyer).

### HÉBERGEMENT :

Selon les distances, les heures de départ et d'arrivée, en fonction de la période de l'activité, un coucher est autorisé dans un établissement hôtelier de catégorie intermédiaire. Dans les cas prévisibles, ces

dépenses seront préautorisées par le C A. Les cas fortuits donneront lieu à une dérogation. Les dépenses autorisées ont trait au coût de la chambre et du (des) repas. Si le déjeuner est inclus dans le forfait, on n'alloue pas de frais supplémentaires pour ce repas.

Pour un coucher chez des amis ou dans la famille, on peut allouer une compensation de 25,00\$

Considérations particulières reliées à l'hébergement et aux repas (fonctionnement) :

Sans énumérer toutes les possibilités, on pourrait considérer qu'une activité débutant à 9h00 ou plus tôt, à une distance de 150 km ou plus du lieu de départ (habituellement, le domicile) peut justifier un coucher. On retient un trajet exigeant deux (2) heures de déplacement.

Idem si l'événement dure 2 jours ou si une réunion de travail se poursuit en soirée.

Pour une activité se terminant vers la fin de la journée, on considèrera la distance à parcourir, l'heure du départ, l'heure normale d'arrivée au domicile (qui est l'heure tampon ou couvre-feu : 20h00).

En résumé, considérant un ensemble de paramètres reconnus officiels, on peut arriver à des calculs équitables pour tous. Ces paramètres peuvent être réévalués en fonction de la capacité financière de l'organisation ou d'autres considérations jugées acceptables par le C A. Il peut arriver, au gré de chaque personne, de passer outre et de réduire ses réclamations pour raisons personnelles.

**STATIONNEMENT :**

Les frais réels, sur présentation des pièces ; les frais de parcomètres seront réclamés en fonction du taux et de la durée du stationnement.

**FRAIS DIVERS :**

En plus des dépenses administratives statutaires comme les assurances, les frais versés à la FFSQ, etc., le C A. reconnaît et a déjà reconnu d'autres types de dépenses : frais d'internet pour la recherche généalogique, par exemple, frais de poste, de papier, d'encre d'imprimante ; remboursement pour des achats divers reliés à l'A G A , tels : vin, autres breuvages, articles de décoration photocopies, frais de transport collectif et d'entrée à diverses attractions ; souvenirs, fabrication et impression de matériel promotionnel, et ainsi de suite (liste non exhaustive).

**Conclusion :**

De façon ordinaire, ces dépenses sont **préalablement** autorisées par le C A et ne prêtent pas à controverse. Dans l'ensemble, donc, et même pour les frais régis par des textes plus « policés », on s'en tient à la vieille règle du « bon père de famille » et on peut faire face à presque tous les types de situations.

R.F.

Modifié et approuvé lors de la réunion du C A 2012-11-19



## ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

### ARTICLES DE PROMOTION ET PUBLICATIONS

	Quantité/Qty	Prix / Price	Total
<b>Articles de promotion</b>			
Épinglette / Pin		2,50 \$	
Porte-clefs / Key-ring		5,00 \$	
Sous-verre (paquet de 4) / Coasters (pack of 4)		4,00 \$	
Drapeau / Flag 6" x 10"		5,00 \$	
Drapeau / Flag 12" x 18"		5,00 \$	
Drapeau / Flag 3' x 6'		35,00 \$	
<b>Publications</b>			
Dictionnaire "Nicolas"		40,00 \$	
Dictionnaire "Guillaume"		60,00 \$	
Nos Fournier Vol 1		15,00 \$	
Nos Fournier Vol 2		15,00 \$	
<b>Commande minimum de 10\$</b>		<b>Total</b>	
<b>Frais de poste et de manutention / Postal fee (+30%)</b>			
		<b>Grand Total</b>	

Envoyer votre chèque ou mandat-poste à / Send your check or money-order to:

Association des Fournier d'Amérique

650, rue Graham-Bell, Bur. 210

Québec, Qc, G1N 4H5

No. de membre / Member number: \_\_\_\_\_

Votre Nom / Your Name: \_\_\_\_\_

Adresse / Address: \_\_\_\_\_

Ville, Prov. Code postal: \_\_\_\_\_

City, Prov. Postal code: \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone / Phone number: \_\_\_\_\_

Adresse courriel / E-mail address: \_\_\_\_\_

*L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE*

*CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019*

Mme Hélène Fournier, présidente  
4053, rue des Villas,  
Québec, QC. G1Y 1V5

Tel : (418)-650-6451  
Cell : (418) 473-7270  
Courriel : [hfournier650@gmail.com](mailto:hfournier650@gmail.com)

M. Pierre Fournier, vice-président  
1475 rue de l'Islet,  
Québec, QC. G2K 2G7

Tél. (418) 626-7379  
Cell : (418) 262-6025  
Courriel : [fournierpierre@sympatico.ca](mailto:fournierpierre@sympatico.ca)

M. Roger Fournier, trésorier  
305-955 Route des Rivières,  
Lévis, QC. G7A 0P6.

Tel : (418) 496-3425  
Cell : (418) 801-7039  
Courriel : [rogfour@hotmail.ca](mailto:rogfour@hotmail.ca)

Mme Laurette Fournier, secrétaire  
202-3670. av. des Compagnons,  
Québec, QC. G1X 4V8

Tél : (418) 914-8996  
Cell : (418) 929-7796  
Courriel : [lauretf@hotmail.com](mailto:lauretf@hotmail.com)

M. Francis Fournier, site web.  
104, Stéphanie, R.R. 111,  
St- Alphonse de Granby  
QC. J0E 2A0

Tél : 1-(450) 378-1296  
Cell : 1-(450) 360-9971  
Courriel : [francisfournier7@yahoo.ca](mailto:francisfournier7@yahoo.ca)

M. Réal Fournier, administrateur  
165, rue des Pruniers,  
Lévis, QC. G6V 8W4

Tél : (418) 837-9457  
Cell : (418) 997-4910  
Courriel : [real.fournier@videotron.ca](mailto:real.fournier@videotron.ca)

Mme Lina Fournier, administrateur  
1254, rue de Fenouillet,  
Québec, QC. G1Y 2Y5

Tél : (418) 658-4304  
Cell : (418) 956-5588  
Courriel : [lina.fournier@ccisd.org](mailto:lina.fournier@ccisd.org)

M. Raymond Fournier, administrateur  
184, rue Bélanger,  
Saint-Eustache, QC. J7P 4H2.

Tel : 1-(450) 491-1134  
Cell : 1-(514) 770-7097  
Courriel : [rayfournier45@gmail.com](mailto:rayfournier45@gmail.com)  
: [pghislaine2000@hotmail.com](mailto:pghislaine2000@hotmail.com)

M. Ronald Fournier, administrateur  
3685, chemin Marcil,  
Bourget, ON. K0A 1E0.

Tél : 1-(613) 487-2984  
Cell : 1- (613) 761-2984  
Courriel : [ronfou@sympatico.ca](mailto:ronfou@sympatico.ca)

Laurette Fournier, secrétaire, 2018-09-27